



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/021
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un Titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au sud-ouest du hangar 119, Terminal de l'Océan sur la commune du Havre dont la référence Haropa Solutions est le n° 4954 et en vue de l'implantation d'une activité de mécanique.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société VDB NORD GREAGE dont le siège social est situé 110 rue du Smetz – 62120 CAMPAGNE LES WARDRECQUES, SIREN n° 823 043 799 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société VDB NORD GREAGE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-070 portant sur la dépendance susvisée le 14/06/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 74 m² environ.
Durée de la Convention d'Occupation Temporaire : 1 an à compter du 29/03/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **28/06/2019**